

Externalisation, offshoring, internationalisation... Allons-y !

L'offshore et l'externalisation sont des opportunités pour l'industrie des TIC en France. Le rapport McKinsey « l'externalisation des services, une chance pour la France » de 2005 a démontré que les États-Unis gagnaient environ 10 cents pour chaque dollar d'activité externalisée.

La France pourra-t-elle atteindre des résultats comparables ?

Avec plus de 25 milliards d'euros de CA, le secteur des services informatiques en France est l'un des plus importants au monde, tandis que l'offshore des services informatiques n'a représenté en 2012 que 2,8 milliards d'euros. Nos estimations pour la France sont de + 6% en 2013.

C'est peu si l'on regarde les chiffres du Royaume-Uni et des États-Unis avec près de 15% du CA du secteur des services réalisé en offshore. Les marges de progression sont énormes !

L'offshore facilite l'internationalisation des entreprises et le développement de nouveaux marchés. Les bénéfices sont nombreux pour les entreprises et les individus en Europe et dans les pays destinataires de l'offshore.

- Pour l'Europe : une spécialisation plus forte, la libération des moyens et des ressources pour l'innovation, des nouveaux métiers qui apparaissent, des opportunités de carrière pour les professionnels du secteur des TIC, des économies disponibles pour des projets complexes ou stratégiques.
- Pour les pays destinataires de l'offshore : un investissement direct, des transferts de technologies et de savoir-faire, le développement de l'emploi, une amélioration de la gouvernance.

Utilisons ce potentiel offert par les pays émergents pour développer la compétitivité de l'Europe.